

■ PORRENTRUY

Première foire, ce samedi



A Porrentruy samedi, c'est la foire.

La première foire de l'année de Porrentruy aura lieu ce samedi de Pâques, de 9 heures à 17 heures, avec plus de 40 exposants.

Sur les stands des exposants qui n'avaient encore jamais participé à la manifestation de Porrentruy, on trouvera ce samedi 26 mars des tricots, des soupes cuisinées en direct, des ceintures, des bijoux présentés par l'artisan qui les confectionne, des produits italiens, des appareils électroménagers ou encore des cosmétiques.

Plus de quarante exposants, issus de toute la Suisse romande et du Tessin, sont inscrits. «Depuis 2012, c'est l'année où nous en avons le plus grand nombre», commente Claudio

Cussigh, chargé de l'organisation et du bon fonctionnement de la foire en compagnie de Jean Muller.

En 2016, quatre autres foires seront mises sur pied: en avril, juin, juillet et septembre. Parmi les nouveautés, un videgreniers aura lieu à chaque édition. Pour les vendeurs, le mètre linéaire est proposé au prix de 3 fr., et il suffit de se présenter le matin vers 7 h, sans inscription préalable.

■ Animations musicales

Au rang des innovations figurent également les animations. En septembre, les danses folkloriques seront annulées, mais remplacées par une formation latino. Le dernier samedi d'avril, les cuivres des fanfares de Fontenais et de Bure se produiront pour la première fois. À noter également que ce samedi, le concours de «craché du fayot» a été choisi en remplacement du noyau de cerise, non disponible en cette saison. Quant aux thèmes de l'accordéon, en juin, et des musiciens de rue, ils seront reconduits.

ARP

■ BONCOURT

Un Suisse arrêté pour le brigandage d'un bureau de tabac à Delle

► Un jeune Suisse a été interpellé hier à Boncourt, juste après avoir commis un brigandage dans un bureau de tabac à Delle.

► Masqué, il s'est fait remettre sous la menace la caisse avant de s'enfuir.

► Pris en chasse par les gendarmes français, il a cependant été arrêté par la police jurassienne, la seule habilitée à le faire sur sol suisse.

La procureure chargée de l'enquête, Frédérique Comte, le reconnaît elle-même, d'habitude c'est en Suisse que les méfaits ont lieu et vers la France que leurs auteurs prennent la fuite. Hier pour une fois, c'est l'inverse qui s'est produit.

■ Un masque de *Scream* qui part à vélomoteur

Vers 14 h, un jeune Suisse de 19 ans, qui serait Ajoulot selon

nos informations, a fait irruption dans un bureau de tabac en plein centre-ville de Delle, en France voisine. Dissimulé derrière un masque représentant le tueur du célèbre film d'horreur *Scream*, il a menacé les buralistes avec une arme et s'est fait remettre entre 200 et 300 euros, avant de s'enfuir... à vélomoteur. Selon des témoins, qui l'ont repéré pendant ses agissements et ont vite avisé la gendarmerie française, le jeune homme aurait par la suite chuté de son engin et poursuivi sa fuite à pied en direction de Boncourt, via le secteur de la gare de Delle.

■ Il attend avec eux que les agents suisses l'arrêtent

C'est devant une maison de Boncourt que les agents français, qui se sont déployés en nombre dans le centre-ville de Delle, l'ont finalement retrouvé. Ils l'ont alors sommé de s'arrêter et de se mettre à leur disposition... puis attendu avec lui que la police cantonale ju-



Le brigandage a eu lieu en plein centre de Delle, vers 14 h. ARCHIVES

son rencontre par le Ministère public. Une disposition particulière qui est prévue par le code pénal dans la mesure où l'individu est Suisse et que son arrestation a eu lieu de ce côté-ci de la frontière, détaille encore la procureure, qui est toutefois en contact avec son homologue en France.

■ Faits jugés dans le Jura

Le dossier ne devrait toutefois pas repasser la frontière, et le jeune Ajoulot devrait donc être jugé en Suisse pour son brigandage. En revanche, ce sont les techniciens en investigation criminelle français qui ont procédé aux relevés d'empreintes et de photos dans le bureau de tabac braqué.

Interrogée, la procureure ne pouvait hier nous dire si le butin avait été retrouvé sur l'individu lors de son interpellation. Ni s'il a usé d'une arme factice ou réelle pour son méfait. Des actes d'enquêtes sont encore en cours.

ANNE DESCHAMPS

Franches-Montagnes

■ FONDATION POUR LE CHEVAL

Exposition de photos de chevaux en liberté à Maison Rouge



Les clichés de Markus Saxer consacrés aux chevaux sauvages seront visibles à Maison Rouge aux Bois jusqu'au 10 octobre prochain. MARKUS SAXER

La Fondation pour le cheval a verni hier soir à Maison Rouge, aux Bois, une exposition de photographies de Markus Saxer consacrée au cheval sauvage.

Ce dernier est photographe indépendant, autodidacte et artiste. Ayant débuté dans les années 1980 avec le développement de films au moyen de la technique analogue, il a conservé cette méthode de travail également en laboratoire

digital. Il met l'accent sur la photographie en noir et blanc, comme à son origine.

■ À la rencontre des chevaux en liberté

La confrontation entre le sujet, la technique et le plaisir de l'image se reflète dans les compositions de l'artiste. «Il laisse toujours de la place à chacun pour ses propres pensées et émotions», commente la Fondation pour le cheval. La recherche de sujets conduit Markus Saxer vers les chevaux vivant en liberté dans les réserves naturelles en Espagne, Bosnie, Namibie ou encore en France.

À côté de travaux sur mandats, le photographe réalise des productions libres qui touchent aux êtres humains, aux chevaux ou aux paysages. «Il s'agit de travaux sincères, authentiques, avec une manière de s'exprimer simple et subtile», commentent encore les organisateurs.

MNI

• L'exposition est à voir à Maison Rouge tous les jours de 9 h à 18 h, jusqu'au 10 octobre 2016.

■ SAIGNELÉGIER

Déposer la pâte pour profiter de la vie

► La boulangerie Frésard

fermera boutique samedi 26 mars, veille de Pâques.

► La décision n'a pas été facile à prendre pour les gérants Alphonse Frésard et sa sœur, Bernadette.

► Après 47 ans à travailler pour l'essor de ce commerce local, ils ont décidé de prendre leur retraite, afin de profiter «des petits plaisirs de la vie».

La clochette sonne dès que la porte s'ouvre. Elle demeure ouverte, l'espace d'un instant. Un client la maintient alors qu'il lit l'avis de «cessation d'activités».

Difficile à croire, car à Saignelégier, la boulangerie Frésard est une réelle institution. Et pour cause, elle a été ouverte il y a 75 ans par René Frésard, père des deux gérants actuels, les benjamins d'une fratrie de cinq enfants. C'était en 1941. En 1969 Alphonse et Bernadette Frésard intègrent l'entreprise familiale, lui avec un Certificat fédéral de capacités (CFC) de boulanger, elle de vendeuse. Ils reprennent le commerce à leur compte en 1987.

■ Témoins du temps

Depuis 47 ans, ils ont été témoins de nombreux changements dans la société. Le commerce qui, jadis, livrait le pain aux métairies et fermes hors du village et dans lequel les clients venaient remplir leurs bœufs de mélasse, leur bouteille d'huile et leur sac de farine est devenu une épicerie de dépannage.

Les habitudes alimentaires et la demande des clients ont évolué. «Notre père faisait du



Alphonse et Bernadette Frésard prennent leur retraite après 47 ans d'activité.

PHOTO MNI

pain noir, du mi-blanc et du paysan, c'est à peu près tout, se souvient Alphonse Frésard. Nous avons diversifié l'offre de pains avec des multicéréales et d'autres variantes. L'étalage s'est étoffé avec des sandwiches, croissants au jambon et boules de Berlin, entre autres.»

Ils expliquent cette évolution par le changement du rythme de vie. «Les gens mangent sur le pouce, entre deux rendez-vous, remarque Bernadette Frésard. Autrefois, le pain figurait parmi les aliments de base dans les familles souvent nombreuses. Si les clients en consomment moins et demandent des pains aux multigrains, ils reviennent régulièrement au mi-blanc. C'est LE pain par excellence.»

L'offre varie évidemment en fonction des saisons. Alphonse Frésard réalise diverses pâtisseries suivant les différentes fêtes. Le commerce ferme ses portes à Pâques, période des colombes. Le boulanger raconte la légèreté de la pâte,

l'arôme citron orange. Ses yeux brillent. Salive.

■ Une décision pas facile

Le duo ne semble pas regretter sa décision. «Bien sûr, cela va nous manquer. J'espère que nous manquerons aux clients», confie Bernadette Frésard. Cela paraît évident. En effet, la clientèle de chez Frésard s'avère fidèle. D'aucuns viennent dans ce commerce depuis ses débuts, du temps de René Frésard. «Certains clients sont âgés de plus de 80 ans. Ils viennent accompagnés de leurs petits-enfants pour leur faire découvrir des produits qu'ils consommaient lorsqu'eux-mêmes étaient à l'école.»

Alphonse et Bernadette Frésard admettent que la décision n'a pas été facile à prendre. Ils sont profondément attachés à ce lieu qui les a vus grandir. «Nous avons baigné dans ces murs depuis toujours», soulignent-ils.

Après 47 ans de service, Alphonse et Bernadette Frésard se disent fatigués. «Nous avons donné», souffle-t-elle. Car le métier est contraignant et les deux gérants n'ont pas de remplaçants. «Je me lève tous les matins à 2 heures», glisse Alphonse Frésard. Il rit: «Je pense que j'aurai du mal à reprendre un rythme normal.»

Comment allez-vous occuper vos journées? «Nous aimons marcher dans la nature», répond le duo. Ils ajoutent vouloir participer au Marché-Concours en tant que visiteurs. «Nous n'en avons pas manqué un, se remémore Bernadette Frésard. Cependant, nous n'avons jamais vu une course ou un cortège. Nous étions toujours de service au stand.» Puis les deux acolytes se réjouissent de «profiter des petits bonheurs de la vie».

Ils conviennent ne pas savoir ce qui adviendra de leur local, «mais chaque chose en son temps».

MARIE NICOLET

